NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE

Distr.
GENERALE

T/PET.5/1118
20 février 1957

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. TAGNE TATCHAM CONCERNANT LE CAMEROUN
SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Pétition

Comité de base upc du quartier Djone Boyangam, Subdivision de Bafoussam
Région Bamiliké - Kamerun sous administration française

Djone[1], le 4 Février 1957

A Monsieur le Président de la 11ème Session de l'Assemblée générale de l'O.N.U.
à New-York (U.S.A.)

Monsieur le Président,

Nous avons l'angoisse de vous exposer la pression militaire qui pèse lourdement sur la population des quartiers : Djone et Djotcha, Village Byangam, Subdivision Bafoussam, région Bamiliké, Kameroun sous administration française, c'est que dans la nuit du 19 écoulé une force armée pénétra dans ces quartiers ci-dessus cités vers 1 heure du matin, opérant des massives arrestations, écrasèrent les femmes, conduire les camarades Kuitoukam-Bouwa, président du comité, membre du c. central Kagongué. Elle les a frappés à mort, les saignés du sang. A cette nuit, il y avait vraiment une guerre, imaginez vous l'arrivée d'une troupe armée dans des quartiers à cette heure-ci et aussi imprévue. Cette force s'est concentrée à la mission Catholique au bord de la route. Elle était composée de 18 militaires Tchadiens conduisaient par le chef subdivision et le commandant Brigade de Bagoussam.

1/ Note du Secrétariat : Cette communication a été envoyée de Tombel, Cameroun sous administration britannique.

On sait le pourquoi, les populations du Kameroun sont journellement victimes de repression de toutes sortes; c'est pour nous empêcher de soutenir nos revendications nationales; Unification et l'indépendance immédiates du Kameroun.

Par ces faits, nous recourons à l'aide de l'O.N.U. pour obtenir l'unification et l'indépendance du Kameroun.